

Marseille, le 25 Octobre 2021

Note à l'attention de :

**Monsieur Pierre BENARROCHE**  
Maire du 4<sup>ème</sup> Secteur

**Monsieur Jean-Christophe CAYRE**  
Receveur des Finances

**Monsieur Fabrice BARDISA**  
Directeur du Pôle Propreté, Cadre de Vie  
Et Valorisation des Déchets

**Madame Christel PARDIGON**  
Directrice Gestion Exécution Financière

Nos réf. : SGDA-A0340/2021-10-150244  
Dossier suivi par Carole MEANO

**Objet : Diffusion de la convention T21198COV**

Délibération : PROX 026-492/19 CT  
Service gestionnaire :

Déposée en Préfecture le 14 Octobre 2019  
Pôle Propreté, Cadre de Vie et  
Valorisation des Déchets

Convention signée le :

13 Octobre 2021

J'ai l'honneur de vous informer que la convention T21198COV conclue entre la Métropole d'Aix-Marseille-Provence - Conseil de Territoire Marseille-Provence et la Mairie du 4<sup>ème</sup> Secteur, représentant « Le Square Jean Giono », relative à la mise à disposition de composteurs de proximité, **est exécutoire à compter du 22 Octobre 2021**, date de réception de l'original par mail.

  
Valérie LAUGAUDIN